MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

7 Avril 1983 N° de série continue 251 Bulletin n° 7 Nord
(Ain, Isère, Loire, Rhône, Savoies)

ARBRES FRUITIERS

POMMIER

Tavelure - Les conditions actuelles deviennent propices à de fortes contaminations.

Dans les vergers où un traitement préventif a été appliqué comme indiqué dans notre Bulletin n°6, celui-ci sera renouvelé immédiatement.

Pour les vergers où ce premier traitement n'avait pas été appliqué, nous conseillons l'utilisation immédiate de RUBIGAN, SAPROL ou BAYCOR.

POIRIER

Tavelure - Tenir compte des recommandations données pour le pommier, mais ne pas utiliser RUBIGAN, SAPROL ou DENARIN.

Psylle - Les premières éclosions sont en cours. Aucune intervention ne se justifie actuellement.

PECHER

Tout traitement insecticide est déconseillé pendant la floraison.

Dépérissement Bactérien du Pêcher

Le Service de la Protection des Végétaux communique :

"D'après les résultats d'essais de ces dernières années il se confirme que seuls certains produits à base de sels de cuivre permettent d'assurer une protection automnale acceptable. Les nombreux non cupriques essayés donnent toujours des résultats insuffisants.
La Bouillie Bordelaise Rhodia 25, la Bouillie Bordelaise RSR et le Cupravit sont à ce jour, les seules spécialités homologuées pour la lutte contre le Dépérissement Bactérien du Pêcher.
A l'inverse, les spécialités à base de Carbendazime (+ captafol) n'ont aucune efficacité connue sur cette maladie et ne font l'objet d'aucune autorisation d'utilisation.
Leur action n'a d'autre part jamais été démontrée en plein champ dans la lutte contre le Cytospora Cincta".

Monilia - Le temps froid et pluvieux que nous avons connu les premiers jours d'Avril a créé des conditions très favorables à l'installation du monilia. La protection doit donc être renouvelée et dans tous les cas un traitement à la chute des pétales est conseillé.

Ces préconisations sont valables pour tous les arbres fruitiers à noyaux.

CERISIER

P 448

Bactériose - Le second traitement printanier est à effectuer dans les zones où la maladie est présente (BESSENAY (69)) au stade D (boutons floraux visibles se séparant) à la dose de 150 g de cuivre/hl d'eau.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD